

10 DIX QUESTIONS SUR LE VIH SIDA

I. Qu'est-ce que l'infection par le VIH ?

L'infection par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) fait partie des infections sexuellement transmissibles (IST). Ces infections se transmettent lors d'une relation sexuelle, par le sang, pendant la grossesse ou lors de l'allaitement. Elles concernent les hommes comme les femmes.

Le VIH est le virus responsable du syndrome d'immuno-déficience acquise (sida). En pénétrant dans l'organisme, le VIH attaque principalement certains globules blancs (les lymphocytes T4) responsables de l'immunité, affaiblissant ainsi les défenses immunitaires. Le sida est l'étape la plus avancée de l'infection par le VIH.

2. Comment se transmet le VIH ?

Seules les sécrétions sexuelles, le sang et le lait maternel sont des vecteurs de transmission du VIH.

C'est pourquoi ce virus peut se transmettre :

- lors d'un rapport sexuel sans préservatif avec une personne contaminée par le VIH ; le fait d'être atteint par une autre IST (syphilis, infection à chlamydia, herpès génital...) accroît le risque de transmission du VIH ;

- par échange sanguin (matériel d'injection souillé, blessure lors de la manipulation d'objets souillés par du sang) ;

- pendant la grossesse, d'une mère contaminée à son enfant, ou lors de l'allaitement.

Mais il ne se transmet pas :

- par le don du sang ; en France, du fait de l'utilisation de matériel à usage unique et de procédés d'assurance qualité, on ne s'expose à aucun risque en donnant son sang ;

- par la salive, les larmes et la sueur ; on ne risque absolument rien en partageant un repas, en buvant dans le verre d'une personne contaminée, en l'embrassant ou en la touchant ou face à une personne qui tousse ou éternue ;

- dans les toilettes publiques ;

- par les moustiques.

- par le piercing et les tatouages ; si toutes les règles d'hygiène sont respectées et si seul du matériel à usage unique est utilisé, il n'y a pas de risque de transmission du virus du sida ou des hépatites.

3. Qu'est-ce que prendre un risque par rapport au VIH ?

C'est avoir un rapport sexuel sans préservatif avec une personne contaminée par le VIH (séropositive) ou une personne dont on ne sait pas si elle est contaminée par le VIH. Il y a également un risque si le préservatif glisse ou se rompt lors du rapport sexuel.

C'est partager du matériel d'injection (seringue, cuillère, coton) lors d'un usage de drogue par voie intraveineuse ou se blesser avec du matériel infecté.

La consommation de drogues illicites (cannabis, cocaïne,...), ou licites (alcool, médicaments psychotropes) diminue la vigilance et peut entraîner des conduites à risque (non utilisation du préservatif...) voire amener à des situations non désirées (rapport sexuel forcé...).

4. Comment se protéger ?

Les préservatifs masculins ou féminins sont les seuls moyens de se protéger et de protéger son partenaire du VIH et des autres IST lors des relations sexuelles. C'est aussi un moyen efficace de contraception. Les préservatifs sont disponibles dans les pharmacies, les supermarchés, les distributeurs automatiques. Ils sont

gratuits dans les centres de planification et d'éducation familiale (CPEF), les infirmeries de lycées, les centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD) du VIH, des hépatites virales et des IST. **Utiliser un préservatif (masculin ou féminin) est une preuve de respect et de protection réciproque.**

Dans le cas d'une relation stable, il est possible d'abandonner l'utilisation du préservatif si le résultat du test de dépistage des deux partenaires est négatif. Il faut alors envisager un autre mode de contraception pour éviter les grossesses non prévues.

Les moyens de se protéger peuvent être différents pour chacun, ce sont des choix libres et responsables que l'on fait à un moment donné de sa vie, de sa relation amoureuse.

En ce qui concerne la prévention du risque de transmission du VIH en cas d'usage de drogue par voie intraveineuse, il faut savoir qu'il existe du matériel d'injection à usage unique.

5. Pourquoi faire un test de dépistage VIH ?

C'est un signe de responsabilité de vouloir connaître son statut sérologique. Chaque partenaire doit faire son propre test. Il s'agit d'une démarche libre et volontaire qui permet :

- de savoir si l'on est séropositif ou séronégatif en cas de prise de risque ;
- d'abandonner l'utilisation du préservatif dans un couple stable si les deux partenaires sont séronégatifs ;
- de bénéficier le plus tôt possible d'un suivi médical en cas de test positif. Aujourd'hui, avec les traitements efficaces disponibles, connaître son statut sérologique le plus tôt possible lorsqu'on est séropositif présente un intérêt individuel majeur car une prise en charge précoce prévient l'évolution de la maladie vers le sida et augmente l'espérance de vie, mais aussi un intérêt collectif car permet à la personne de réduire ses comportements à risque.

Un test de dépistage se fait à partir d'une simple prise de sang. Les analyses effectuées permettent aujourd'hui de dire si on est contaminé ou non à partir de 6 semaines après une prise de risque. Tant que l'on n'est pas sûr d'être séronégatif, il faut protéger ses relations sexuelles.

Dans des lieux hors du dispositif médical, le dépistage peut se faire par un test rapide d'orientation diagnostique (TROD) en prélevant une goutte de sang au bout du doigt. Le résultat est obtenu en

moins de 30 mn. Pour ce type de réactif, il faut attendre 3 mois après une prise de risque pour faire le test et être certain de ne pas avoir été contaminé (et non plus 6 semaines comme pour un test par prise de sang).

Le résultat du test n'est valable que pour soi-même.

Le résultat du test n'a rien à voir avec la définition du groupe sanguin : O+, O-, A+, A-, AB+...

La consultation et le test sont gratuits et accessibles aux majeurs comme aux mineurs dans les CeGIDD ainsi que dans certains CPEF.

À l'occasion d'un test du VIH, le médecin peut proposer le dépistage d'une autre IST notamment pour l'infection à Chlamydiae. Cette IST, fréquente chez les jeunes et qui peut entraîner des stérilités, se traite très facilement si le résultat du dépistage est positif.

Un autotest de dépistage du VIH est disponible en pharmacie, sans ordonnance. Il s'agit d'un kit permettant, directement par la personne et sans l'intervention d'un tiers, le dépistage de l'infection par le VIH.

6. Qu'est-ce c'est qu'être séropositif ? Séronégatif ? Avoir le sida ?

Etre séronégatif, c'est ne pas être infecté par le VIH. Etre séropositif, c'est être infecté par le VIH.

La présence du virus dans le corps ne se manifeste pas forcément par des signes particuliers. On peut être séropositif, ne pas le savoir et transmettre le virus à son ou sa partenaire. Être séropositif nécessite un suivi médical mais n'empêche pas de mener une vie et une scolarité normales.

Avoir le sida, c'est l'étape la plus avancée de la maladie.

7. Quel est le nombre de personnes qui découvrent leur séropositivité en France ?

Grâce à la déclaration obligatoire du VIH et du sida réalisée par les médecins et les biologistes et coordonnée par Santé publique France, il est possible d'estimer chaque année l'ampleur de l'épidémie. En 2015, on estime à 6000 le nombre de personnes qui ont découvert leur séropositivité. Parmi elles, 43 % ont été contaminés lors de rapports homosexuels et 55% lors de rapports hétérosexuels. Dans 2% des cas, il s'agit de personnes contaminées par l'usage de drogues par voie veineuse. Les jeunes de moins de 25

ans représentent 12% de ces découvertes de séropositivité.

En 2015, la proportion de personnes diagnostiquées à un stade avancé de la maladie est de 27%.

Le nombre de personnes séropositives vivant en France est estimé à environ 150 000.

Dans le monde, on estime actuellement à 36.9 millions le nombre de personnes vivant avec le VIH, et à 2 millions le nombre de nouvelles contaminations qui ont eu lieu en 2014 (Source : ONUSIDA, *Le sida en chiffre, 2015*)

8. En quoi consistent les traitements ?

Les traitements actuels ne guérissent pas l'infection à VIH et il n'existe pas non plus de vaccin.

Il existe aujourd'hui des médicaments efficaces qui permettent de ralentir l'évolution de l'infection et de **mener une vie pratiquement normale**. Les progrès scientifiques ont permis de rallonger considérablement l'espérance de vie, dans les pays comme la France, où les personnes contaminées ont grâce au dépistage un accès aux soins et à un suivi médical précoce.

Ces médicaments antirétroviraux pris de façon régulière et efficace, sous contrôle médical, permettent aux personnes séropositives d'avoir une charge virale indétectable et de réduire leur risque de transmettre le VIH à des partenaires séronégatifs. Les traitements actuellement disponibles ont aussi réduit de façon extrêmement importante le risque de transmission de la mère à son enfant quand elle est séropositive. **Il existe également un traitement d'urgence** appelé traitement post-exposition (TPE) si un risque important a été pris :

- avec un partenaire séropositif au VIH ;
- avec un partenaire dont on ne connaît pas le statut sérologique ;
- après partage de matériel d'injection souillé par du sang d'une personne contaminée ou de statut sérologique inconnu.

Dans ces cas, il faut se rendre le plus vite possible dans une consultation de dépistage ou aux urgences d'un hôpital **dans les 4 premières heures et dans les 48 heures au plus tard**. Le médecin évaluera le risque pris et pourra prescrire un traitement préventif d'un mois, qui peut empêcher d'être infecté par le VIH.

Contrairement à l'infection par le VIH, les autres IST se guérissent très bien aujourd'hui. Leur présence peut cependant favoriser la transmission du VIH.

Dans le cas d'une infection à Chlamydiae, le plus souvent il n'y a aucun symptôme. C'est pourquoi il est important de se faire dépister pour cette infection, ce d'autant que son traitement est très simple.

9. Qu'est-ce qu'être solidaire ?

La solidarité est indispensable dans la lutte contre le VIH/sida comme dans bien d'autres domaines.

Dans notre pays et dans le monde la solidarité avec les personnes atteintes par le VIH est fondamentale. Lutter contre l'indifférence, le rejet, l'exclusion, la discrimination doit faire partie de l'engagement individuel et collectif.

Cet engagement s'exprime en particulier dans les actions menées dans le cadre de la campagne annuelle de lutte contre le VIH/sida.

10. Où s'informer ? Où et avec qui en parler ?

Dans l'établissement scolaire, avec le médecin, l'infirmier, l'assistant de service social qui écoutent, informent et si nécessaire orientent en toute confidentialité.

Hors de l'établissement, il existe des structures locales d'accueil et d'information (planning familial, centre de planification...), des CeGIDD, des centres de documentation spécialisés (Centre régional d'information et de prévention du sida) accessibles aux élèves des collèges et des lycées.

Des numéros verts anonymes et gratuits (depuis poste fixe)

- ① Sida-Info-Service
0 800 840 800 - 24H / 24H
- ① Fil-Santé-Jeunes
0 800 235 236 (9h-23h tous les jours)
- ① Drogue-Info-Service :
0 800 23 13 13

Des sites internet

-  www.sida-info-service.org
-  www.filsantejeunes.com
-  www.cybercrips.net
-  www.sidaction.org
-  www.santepubliquefrance.fr